



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement

Question orale n° 312

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur l'augmentation des demandes d'inscription d'élèves français dans les lycées du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) en Asie. Avec un effectif global en constante progression en Asie, de nombreux lycées français commencent à être saturés, à l'image de ceux de Hong-Kong, Shanghai et Singapour. Le lycée français de Singapour, conventionné avec l'AEFE et assurant un enseignement direct des classes préélémentaires à la terminale, a connu cette année une augmentation d'effectifs de plus de 12 %. Arrivant à saturation et afin de faire face à l'accroissement constant des demandes d'inscription d'élèves français, un projet d'extension permettant l'accueil de près de 2 000 élèves supplémentaires, sur un terrain jouxtant le site actuel, est à l'étude. Ce problème de surcharge concerne aussi le lycée de Hong-Kong, qui ne peut plus faire face aux nombreuses demandes et où un projet d'extension similaire est également en cours, et celui de Shanghai, qui se verra très probablement obligé d'inscrire des élèves sur une liste d'attente dès la rentrée prochaine. Les projets immobiliers sont essentiels pour le développement du réseau scolaire français à l'étranger afin d'accompagner les évolutions à la hausse des effectifs et pour conserver, dans un secteur de plus en plus concurrentiel, l'attractivité de notre réseau. Aussi, il souhaiterait connaître la politique qui va être mise en place afin de s'adapter à l'évolution croissante de la population française dans cette région du monde et savoir dans quelle mesure le Gouvernement va soutenir les différents projets d'extension dans cette zone puisqu'une partie des élèves français ne pourront bientôt plus y être scolarisés.

Texte de la réponse

CAPACITÉ D'ACCUEIL DES LYCÉES DU RÉSEAU DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER EN ASIE

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, pour exposer sa question, n° 312, relative à la capacité d'accueil des lycées du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en Asie.

M. Thierry Mariani. Madame la ministre, vous connaissez ce dossier : que ce soit à Hong-Kong, à Singapour, à Bangkok, où je me suis rendu la semaine dernière, ou à Shanghai, où j'étais la semaine précédente, c'est le même cri et la même inquiétude s'agissant de la scolarisation des élèves français. Je souhaite donc appeler votre attention sur l'augmentation des demandes d'inscription d'élèves français dans les lycées du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en Asie.

Dans la zone Asie-Océanie, la rentrée 2012 a connu une augmentation encore beaucoup plus marquée que l'année précédente, autour de 5 % pour l'ensemble de la zone. Un accroissement encore plus important, pouvant atteindre parfois plus de 20 %, a pu être constaté pour certains établissements en Asie. Cela est logique : la croissance économique de cette région y attire un certain nombre de nos compatriotes.

Avec un effectif global en constante progression en Asie, de nombreux lycées français commencent à être saturés, à l'image de ceux de Hong-Kong, Shanghai et Singapour ; c'est le cas aussi de la maternelle à Bangkok. Le lycée français de Singapour, conventionné avec l'AEFE et assurant un enseignement direct des

classes pré-élémentaires à la terminale, a ainsi connu cette année une augmentation d'effectifs de plus de 12 %. Face à cette saturation et afin de faire face à l'accroissement constant des demandes d'inscription d'élèves français, un projet d'extension permettant l'accueil de 2 000 élèves supplémentaires, sur un terrain jouxtant le site actuel, est à l'étude.

Ce problème de surcharge concerne aussi le lycée de Hong Kong, qui ne peut plus faire face aux nombreuses demandes et où un projet d'extension similaire est également en cours ; il en est de même pour celui de Shanghai, qui se verra très probablement obligé d'inscrire des élèves sur une liste d'attente dès la rentrée prochaine. Un projet d'extension y est aussi en vue. Quant à Bangkok, la construction d'un nouveau bâtiment pour les maternelles devra commencer dès la rentrée.

Vous connaissez bien ces dossiers et vous savez que les projets immobiliers sont essentiels pour le développement du réseau scolaire français à l'étranger, afin d'accompagner les évolutions à la hausse des effectifs et pour conserver, dans un secteur de plus en plus concurrentiel, l'attractivité de notre réseau. Madame la ministre, je souhaiterais donc connaître la politique que vous comptez mener afin de nous adapter à l'évolution croissante de la population française en Asie pour garantir le développement de notre réseau et renforcer l'excellence de l'enseignement délivré.

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des Français de l'étranger.

Mme Hélène Conway-Mouret, *ministre déléguée chargée des Français de l'étranger*. Vous m'interrogez, monsieur le député, sur la politique du Gouvernement pour faire face à l'évolution croissante de la population française en Asie.

Vous avez raison de souligner que la progression des effectifs dans nos établissements scolaires est constante, puisque pour la seule année scolaire 2012-2013, elle s'établit à 7,2 % en moyenne. Partout, les lycées français connaissent une augmentation de leurs effectifs : 12 % à Singapour ou 5 % à Shanghai - et j'ai pu le constater moi-même lors de mon déplacement à l'automne à Hong Kong et à Pékin.

L'AEFE accompagne cette progression de plusieurs manières : par des subventions directes ou indirectes ; par des créations de postes d'enseignants ; et en aidant les établissements dans leurs projets immobiliers d'extension ou de relocalisation.

À cet égard, à Singapour, l'AEFE a apporté un soutien de 1,1 million d'euros depuis quinze ans. En mars 2013, le conseil exécutif du lycée a formulé une demande d'appui au projet récent d'extension. En réponse, l'AEFE prévoit un soutien pluriannuel qui, sous forme directe ou indirecte, s'élèvera à plusieurs millions d'euros.

À Hong Kong, l'Agence a également apporté son aide au projet immobilier du site Chai Wan, de 2009 à 2011, à hauteur de 435 000 euros. Mais à ce jour l'AEFE n'a pas encore été saisie d'une nouvelle demande de subvention par le comité exécutif pour son projet d'extension.

Plus globalement, sur votre circonscription, qui est très vaste, l'AEFE a aidé ou aide des projets d'extension ou de rénovation. Le budget alloué est de 240 000 euros à Djakarta, de 100 000 euros sur trois ans à Port-Vila, de 500 000 euros sur les années 2014 et 2015 à Phnom Penh et de 600 000 euros sur les années 2013 et 2014 à Bangkok. Elle a construit deux nouveaux établissements en Asie depuis 2010, à Tokyo et à Hô-Chi-Minh-Ville. Elle est en outre engagée dans deux projets très importants de construction de nouveaux établissements, à Pékin et à Hanoï, tandis qu'à Vientiane et à Séoul, d'autres projets en sont au stade de l'étude ou de la recherche de terrain.

La politique du Gouvernement est extrêmement active, vous pouvez le constater, grâce à des investissements très importants destinés à répondre à la demande des familles.

Je profite de cette occasion pour vous remercier, ainsi que vos collègues, pour votre participation à la concertation nationale que j'ai lancée, et dont la deuxième journée se tient aujourd'hui. Nous attendons de pouvoir appliquer ses conclusions avant l'été. Le sujet de la politique immobilière de l'AEFE fait bien sûr partie des questions traitées.

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani.

M. Thierry Mariani. Je vous remercie, madame la ministre, pour votre réponse relative à Singapour et j'ai noté que vous attendiez, pour Hong Kong, un certain nombre d'informations.

J'ai la chance d'être l'élu d'une circonscription où la croissance économique est au rendez-vous, amenant un certain nombre de nos concitoyens à essayer d'y développer des projets et leurs familles. Il existe une série d'établissements dans cette zone asiatique, mais aussi à Moscou ou en Australie, qui vont être les plus surchargés. Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette zone et à ses établissements.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 312

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2013](#), page 4848

Réponse publiée au JO le : [15 mai 2013](#), page 5114

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mai 2013](#)